



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - N°PU/2018/0024

(Art. D.29-7., Livre Ier du Code de l'Environnement : Dispositions communes et générales)

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU
DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

PROJET DE CATEGORIE C (Projet sans Etude d'Incidences sur l'Environnement)

CHARLEROI PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de la SCS G PNEUS, en vue d'obtenir le permis unique pour l'extension d'une station de montage de pneus visant :

Sur le volet urbanistique : la régularisation de la construction d'un garage de montage de pneus et d'un logement, la pose d'enseignes publicitaires.

Sur le volet environnemental : l'exploitation de deux puits et une fosse, un compresseur d'air d'une puissance installée de 37 kW débitant dans un réservoir d'air comprimé d'une capacité nominale de 500 l.

Les plans de l'établissement et la liste des bâtiments, des installations et des dépôts peuvent être consultés au Service du Permis d'Environnement.

Lieu d'exploitation : Route de Châtelet 477 à 6010 Couillet

Date d'affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Date de fin de l'enquête
Le lundi 13 mai 2019	Le samedi 18 mai 2019	Le lundi 3 juin 2019

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

La demande peut être consultée au Service du Permis d'Environnement (adresse reprise ci-dessous), à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de fin de l'enquête (Fermeture des bureaux le jeudi 30 mai 2019) :

- sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ;
- sur rendez-vous à prendre au plus tard la veille jusque 15h30 (071 86 39 29) les jeudi 23 mai 2019 et mardi 28 mai 2019 de 17h00 à 20h00.

Tout intéressé peut envoyer ses observations écrites datées et signées, en indiquant ses nom et adresse :

- par télécopie (071 86 39 30),
- par courrier électronique (permisenvironnement@charleroi.be),
- par courrier ordinaire (Collège communal – Service du Permis d'Environnement - Place Charles II à 6000 Charleroi),
- ou les remettre contre récépissé (Maison Communale Annexe, Place Jules Destrée à 6060 GILLY),

et ce pendant la durée de l'enquête du samedi 18 mai 2019 au lundi 3 juin 2019.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous. (071 86 39 29)

Le dernier jour de l'enquête, soit le lundi 3 juin 2019, se tiendra à 10h00 au service du Permis d'Environnement (adresse reprise ci-dessous) une séance de clôture où seront entendues les personnes qui le désirent.

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès des personnes suivantes :

Demandeur : Monsieur Cemil OKUR.

Fonctionnaire technique : Service Public de Wallonie - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement - Département des Permis et Autorisations, rue de l'Écluse 22 à 6000 Charleroi (071 65 47 60).

Fonctionnaire délégué : Service Public de Wallonie - Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie - Département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme - Direction du Hainaut II, Rue de l'Écluse 22 à 6000 Charleroi (071 65 48 80).

Service du Permis d'Environnement : Ville de Charleroi, Maison Communale Annexe, Place Jules Destrée à 6060 GILLY (071 86 39 29).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal.

Charleroi, le 6 mai 2019

Le Directeur général f.f.,
Par délégation

(s)Frédéric FRAITURE,
Inspecteur général



Pour le Bourgmestre,
Par délégation, en vertu de
l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s)Laurence LECLERCQ,
9ème Echevin